

Durant son séjour éclair au Nouveau-Brunswick, le premier ministre Jean Chrétien a été pourchassé par des manifestants de l'Alliance de la fonction publique qui voulaient connaître ses intentions à la suite du jugement sur l'équité salariale.

Le N.-B. « prêche par l'exemple »

Chrétien vante la collaboration entre francophones et anglophones en vue du Sommet de la francophonie

ANDRÉ PÉPIN
collaboration spéciale, MONCTON

Le premier ministre Jean Chrétien affirme que le Nouveau-Brunswick « prêche par l'exemple » en organisant un Sommet de la francophonie en septembre prochain.

« Nous avons ici la preuve que les francophones et les anglophones peuvent travailler unis, pour la tenue d'un événement majeur », a déclaré M. Chrétien, de passage hier à Moncton pour visiter les principaux lieux où se dérouleront l'an prochain les activités politiques de ce sommet qui réunira plus de cinquante chefs d'États francophones.

M. Chrétien, en vitesse il faut le dire, a visité le campus de l'Université de Moncton, les principaux sites de la ville et s'est surtout entretenu en privé avec celui qu'il présente « comme le chef francophone du Nouveau-Brunswick », le nouveau premier ministre acadien, Camille Thériault.

Dans un point de presse qui n'a duré que quelques minutes, M. Chrétien a surtout insisté pour dire que la fameuse lettre de son ministre des affaires intergouvernementales, Stéphane Dion, au premier ministre Lucien Bouchard, « est une bonne lettre », ajoutant « qu'il n'y a pas de référendum en vue au Québec ».

M. Chrétien refuse donc d'indiquer si d'autres procédures légales

seront entreprises pour déterminer la valeur d'une éventuelle majorité du Oui dans une consultation référendaire.

« Il y a plus de 72 % des Québécois qui ne désirent pas de référendum. Ce que nous voulons, c'est qu'il n'y ait pas de référendum. Les Québécois veulent plutôt parler d'emploi, d'échanges avec les autres provinces, comme avec le Nouveau-Brunswick », a expliqué un Jean Chrétien pressé, visiblement irrité, en cette journée difficile pour le dollar canadien.

Il a de nouveau réitéré sa confiance à l'endroit du ministre des Finances et des dirigeants de la Banque du Canada, répétant que l'économie canadienne montre des signes encourageants. « Nous avons réduit le déficit, assaini les finances publiques. L'économie canadienne souffre des difficultés financières à l'étranger. Nous suivons la situation de près », a-t-il dit.

Durant son séjour éclair au Nouveau-Brunswick, M. Chrétien a été pourchassé par des manifestants de l'Alliance de la Fonction publique qui voulaient connaître ses intentions à la suite du jugement du Tribunal des droits de la personne sur l'équité salariale. Il s'est contenté de hausser les épaules, en rencontrant les manifestants. Devant les journalistes, il a refusé de préciser si son gouvernement porterait l'affaire en appel, répétant inlassable-

ment qu'il doit « décider de l'usage du budget ».

« Évidemment, tout le monde, tous les groupes peuvent réclamer plus d'argent, mais il s'agit des fonds publics, de l'argent de tous les contribuables ».

Dans l'entourage du premier ministre, on demeure très prudent sur la décision qui sera prise concernant ce jugement. « Nous avons jusqu'à vendredi pour décider. Nous verrons en temps et lieu », a confié un de ses proches conseillers.

Le premier ministre canadien n'a pas fait la moindre annonce significative pour la relance de l'économie au Nouveau-Brunswick, à l'issue d'un entretien de plusieurs heures avec Camille Thériault, malgré un taux de chômage qui dépasse ici 10 %, avec des poches de pauvreté incroyables : quatre municipalités du Nouveau-Brunswick apparaissent dans la liste des endroits les plus pauvres au pays, selon une récente enquête de Statistique Canada. Le taux de chômage, dans des municipalités comme Lamèque et Tracadie-Sheila, dans la Péninsule acadienne, dépasse les 20 %.

MM. Chrétien et Thériault ont longuement parlé, ont-ils dit, des problèmes de soins de santé, dans cette province de l'Atlantique, où il est maintenant à peu près impossible de dénicher un médecin de famille.